



**DELIBERATION**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Communauté de Communes du Territoire De Luneville**  
**A Baccarat**  
\*\*\*\*\*  
**SEANCE DU 31 OCTOBRE 2024**

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
78	49	49 + 13 pouvoirs

Date de convocation 24 octobre 2024
--

L'an deux mille vingt-quatre, le trente et un octobre à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu à la Salle des fêtes - 6 Place Richez Close - 54122 Azerailles, sous la présidence de **Jacques LAMBLIN, 1er Vice-Président**.

Présents : **Rose-Marie FALQUE, Martial BANNEROT, Yvette COUDRAY, Christian GEX, Bernard MICLO, Cédric PERRIN, Marie-Josèphe GEORGES, Catherine LOY, Fabien KREMER, Jean-Paul FRANCOIS, Florence DUPAYS, François GENAY, Philippe SCHAEFFER, Alain THIERY, Gérard FRANCOIS, Michel GRAVIER, Serge DESCLE, Gaël THIRION, Bernard GENAY, Hervé BERTRAND, Michel BOESCH, Ludovic CHAUMET, Pierre-Jean COURBEY, Joëlle DI SANGRO, Christian FLAVENOT, François FRASNIER, Pascal L'HUILLIER, Jacques LAMBLIN, Colette MANSUY, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Catherine PAILLARD, Benoît TALLOT, Caroline THOMAS, Thibault VALOIS, Edouard BABEL, Jean-Michel TRICOTEAUX, Jean-Luc DEMANGE, Matthieu SIGIEL, Alain FORTIER, Grégory GERARDOT, Bertrand SCHULTHEISS, Gérard RITZ, Dominique GEORGE, Dominique ROBERT, Dominique ALISON, Francine GARNIER, Isabelle PARISOT, Audrey FINANCE, Jacques PISTER.**

Absents : **Jocelyne CAREL, Bruno MINUTIELLO, Jacques DEWAELE, Marie-Lucie HENRY, Thierry BIET, Murielle GRIFFOUL, Stéphane DECUGIS, Etienne MAIRE, Christelle VIVOT, Ludvine GEANT, Jean-Marie LARDIN, Didier COLIN, Laurent KUREK, Michel JACQUOT, Christine L'HUILLIER, Alexandra HUGO, Marie VIROUX, Christine THOMAS, Ludwig MISCHLER.**

Représentés : **Claude BAILLY à Christian FLAVENOT, Gérard BARDOT à Jacques LAMBLIN, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT à Pascal L'HUILLIER, Frédéric BREGÉARD à Catherine PAILLARD, Anne-Marie DI MARINO à Thibault VALOIS, Valérie DIDIER à Colette MANSUY, Virginie GENOT à Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Jonathan HAUVILLER à Ludovic CHAUMET, Catherine LAURAIN à François FRASNIER, Laurie PÉRISSÉ à Benoît TALLOT, Frédéric PRIVET à Bertrand SCHULTHEISS, Pascal MARCHAL à Gérard FRANCOIS, Joël DONATIN à Philippe SCHAEFFER.**

**Monsieur Alain FORTIER** a été nommé secrétaire de séance.

**Objet : FINANCES – Budget Propreté - Décision modificative n°2**  
**Rapporteur : M. Gérard RITZ**  
**N° de délibération : 2024\_198**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
49	13	62	0	0	0

Afin d'ajuster les prévisions budgétaires du Budget *Propreté*, il convient de procéder à des transferts de crédits par la Décision Modificative ci-dessous :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

NATURE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
<b>Chapitre 011 – Charges à caractère général</b>			
6068	Matières et fournitures	-19 500	
<b>Chapitre 012 – Charge de personnel</b>			
6215	Charges de personnel	19 500	
<b>Chapitre 66 – Charges financières</b>			
6615	Intérêts ligne de trésorerie	72 000	
<b>Chapitre 77 – Produits exceptionnels</b>			
773	Mandats annulés sur exercices antérieurs		72 000
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>72 000</b>	<b>72 000</b>

<b>TOTAL DECISION MODIFICATIVE</b>		<b>72 000</b>	<b>72 000</b>
------------------------------------	--	---------------	---------------

Concernant la hausse des charges de personnel, les arrêts maladie de certains agents nécessitent leur remplacement par des agents intérimaires ce qui renchérit le coût de la masse salariale. A noter également, le recours à 3 ETP pour effectuer la mise à jour de la base de données.

Concernant la hausse des charges financières, le décalage de facturation de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères d'une partie de l'année budgétaire sur l'autre entraîne un manque de trésorerie que la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat doit compenser par le tirage d'une ligne de trésorerie.

Les taux élevés du marché financier et le tirage chronique de la ligne en 2024 génèrent des frais d'intérêts plus élevés que le montant estimé lors du vote du budget. Ce montant doit donc être révisé à la hausse.

Ces charges supplémentaires sont compensées par la prise en charge d'un avoir concernant une double facturation de prestation sur l'année 2023.

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

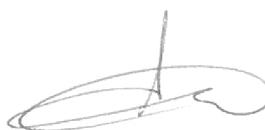
NATURE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
<b>Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles</b>			
2031	Frais d'études (Complément Etude incinérateur Tronville)	7 465	
<b>Chapitre 21 – Immobilisations corporelles</b>			
2188	Autres immobilisations	-7 465	
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DECISION MODIFICATIVE</b>		<b>72 000</b>	<b>72 000</b>

Il est donc proposé au Conseil Communautaire d'approuver ces propositions.

Le Conseil Communautaire, après avis du Bureau, à l'unanimité,

- Adopte la Décision Modificative n°2 du Budget Propreté, exercice 2024 ci-dessus exposé.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme  
Bruno MINUTIELLO, Président



Bruno MINUTIELLO

Bruno MINUTIELLO  
2024.11.05 22:35:02 +0100  
Ref:7517088-11276277-1-D  
Signature numérique  
le Président